PRESIDENCE
de la
REPUBLIQUE

Service
de
Sûreté

PARIS, le 15 Juin 1956

Ci-inclus:

1° - Le Programme du Voyage Officiel;

2° - Un laissez-passer donnant accès au Train Présidentiel avec l'indication de la voiture où se trouve le compartiment qui vous est réservé;

3° - Une étiquette gommée pour les Bagages.

Le Service des Bagages au départ de PARIS, au départ de BAR-le-DUC et à l'arrivée à PARIS, sera assuré par les fonctionnaires du Service de Sûreté.

Les Bagages des Membres des Cabinets Civil et Militaire de la Présidence seront déposés dans les locaux du Service de Sûreté le Samedi 16 Juin à 20H45 au plus tard.

Les Bagages des autres personnalités qui accompagnent M. le Président dans son voyage seront pris en charge par le Service de Sûreté le Samedi 16 Juin à partir de 21H30 à la Gare de l'Est.

-:-:-:-:-:-:-:-

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

M